

## L'interview d'un villageois

La vie d'un commerce communal avec Odette MAGRO, 84 ans.

**Bonjour Odette, je voudrais que vous nous fassiez partager un peu l'histoire du bar-restaurant « chez Marie », car vous êtes à l'origine de sa création ?**

Oh oui, autrefois j'habitais RAUZAN, vous connaissez hein... Mon mari était coiffeur et nous avons acheté un bar-restaurant à DAIGNAC, sur le haut du bourg (le plateau), c'était en 1958.

**Je suppose que le village avait plusieurs commerces à cette époque ?**

Oui, bien sûr, il y avait 3 ou 4 bars, un coiffeur, une boucherie... une boulangerie, deux épiciers. Il y avait de la vie dans le village avec l'usine à ciment et les champignonnières. J'avais même des pensionnaires qui travaillaient à la cimenterie à ESPIET, ils venaient de BORDEAUX et parfois de plus loin, des DEUX-SEVRES. Ils ne rentraient que de temps en temps.

**Et alors, à quel moment êtes-vous venu à l'endroit actuel « chez Marie » ?**

C'était en 1977, on a racheté avec mon mari celui où se trouve ma fille maintenant. C'était mieux car il y avait un parking. A peu près dans le bar actuel, se trouvait le salon de coiffure de mon mari, et le bar se trouvait là où l'on mange maintenant. C'était déjà un lieu animé, on faisait des bals le samedi dans une salle, mais après on le faisait le dimanche après-midi. Le samedi soir on a arrêté à cause des bagarres, à cause des jeunes qui venaient d'à côté de Bordeaux. Par contre on faisait des lotos le vendredi soir.

**Jusqu'en quelle année avez-vous tenu ce commerce ?**

J'ai pris ma retraite en 1995. Comme ma fille aujourd'hui, je rouspétais que j'en avais marre, mais après, ça m'a manqué de voir du monde. Ma fille Marie a repris le bar-restaurant avec son ancien mari et moi je suis partie vivre à Peyrefus. Et depuis 2000, Marie travaille avec Yvon. Avant il était maçon.

**Et aujourd'hui ?**

Je viens tous les jours chercher mon pain et le journal. Je reste un peu, les habitués viennent et on se dit bonjour, je vois du monde. Et puis je participe aux activités du club de l'amitié, on fait des repas une fois tous les deux mois, des lotos et des sorties.

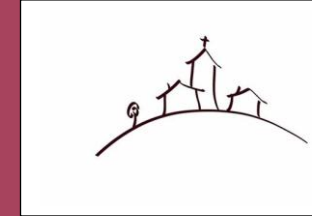
Merci Odette

**Si vous avez des idées, des informations à communiquer, si vous voulez proposer vos services (baby-sitting ...), n'hésitez pas à en faire part à l'équipe municipale !!**

## Carnet

*Mariage le 21 juin 2014 : félicitation à Alexandre Augustin et Audrey Lombard, tous nos vœux de bonheur !*

*Bienvenue à Laëtitia Dormont et son garçon Simon, ainsi qu' à la famille Bocquet qui viennent de s'installer à Daignac !*



## Heures d'ouverture de la mairie

Le Mardi : de 8h00 à 12h00

Le Jeudi : de 14h00 à 19h00

Le Vendredi : de 8h00 à 12h00

Permanence du Maire sur rendez-vous au 05 57 24 25 43

Pour des démarches administratives urgentes, vous pouvez contacter le secrétariat le lundi de 9h à 13h et de 14h à 18h.

Tél : 05 57 24 25 43

A consulter : sans modération :

Site internet :  
[www.daignac.fr](http://www.daignac.fr)

E mail :  
[mairie.daignac@wanadoo.fr](mailto:mairie.daignac@wanadoo.fr)

# Le Petit Daignacais

n°3

Chers Daignacaises et Daignacais.

La vitalité d'une commune se vérifie entre autre au nombre d'enfants qui fréquentent l'école.

L'heure de la rentrée a sonné et 38 élèves daignacais sont repartis sur les bancs de l'école de Daignac et de Grézillac.

Les TAP -Temps d'Activités Périscolaires- sont mis en place à la rentrée. Elaborés en concertation avec les enseignants, les représentants de parents d'élèves, le SIRP et les municipalités, ils sont organisés sur quatre fins de journée par semaine et permettront, à l'ensemble des enfants inscrits, la participation à de nombreuses et différentes activités.

Les mauvaises conditions climatiques ont décalé la fin des travaux d'aménagement du parvis de la mairie et de la salle des fêtes (marquage des emplacements de stationnement et finitions) mais tout devrait rapidement rentrer dans l'ordre.

Les travaux de mise aux normes électriques de la salle des associations et un réaménagement de celle-ci sont en cours et nous permettrons de bénéficier d'une nouvelle salle plus conviviale très prochainement.

L'entretien des routes et fossés a été effectué par les services techniques départementaux et par la commune. Des travaux conséquents auront lieu du côté de Peyrefus sur la voie communale en fin d'année.

Peut-être vous êtes-vous rendus compte d'une approche nouvelle dans l'entretien des espaces verts. Nous voulons diminuer l'impact humain et les traitements phytosanitaires afin de respecter notre environnement. Pour cela, une gestion différente des hauteurs et de la fréquence des coupes est mise en place. Cette gestion plus proche de la nature est plus respectueuse de l'environnement et moins couteuse.

Une gestion rigoureuse des deniers publics, une recherche constante de subventions (FDAEC...) et un travail sérieux permettent ainsi de maintenir notre commune dans une situation saine.

Bonne rentrée à toutes et à tous !  
Bien à vous,  
Eric LACOUME



## Fleurissement du village

Afin d'améliorer le fleurissement de la commune, la municipalité propose aux habitants voulant participer à ce projet de contacter la mairie (laisser vos coordonnées). Le but est de créer un groupe de villageois porteurs d'idées et d'initiatives pour une réflexion commune.

## RAPPEL DE QUELQUES REGLES CIVIQUES :

Ne pas jeter de débris sur la voie publique ni dans les espaces verts.  
Des cendriers et poubelles sont à votre disposition dans ces mêmes lieux.  
Vos containers poubelles ne doivent pas rester en bordure de route ni sur les trottoirs après le ramassage.

**Un point noir :** La vitesse excessive des automobilistes, des motos et des camions sur nos petites routes. C'est un véritable fléau qui met en danger les piétons dans notre commune et en particulier les enfants. Nous envisageons plusieurs solutions pour assurer notre sécurité à tous : ralentisseurs, panneaux limitation de vitesse et contrôles radar par la gendarmerie.

Les aléas climatiques de ces derniers mois, ont provoqués la chute de branches sur les voies publiques (sans incident) de notre commune, nous vous rappelons que **l'élagage** est une obligation (Arrêté interministériel du 17 Mai 2001). Nous vous demandons de procéder rapidement à l'élagage et au nettoyage de toutes branches susceptibles de causer des dégâts sur la voie publique (risque de chute), sur les réseaux téléphoniques et électriques.

Si **le chien** est le meilleur ami de l'homme, le chien de votre voisin peut vite devenir votre pire ennemi s'il aboie continuellement. En effet, selon le code de la santé publique, « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé ».

## DRIVE FERMIER

Il y a 3 ans, Bernard Lafon, président à l'époque de « bienvenue à la ferme » et propriétaire des légumes oubliés à Sadirac, a eu l'idée de faire un drive comme les supermarchés, mais avec des producteurs locaux et girondins.

Ce projet coûte cher et c'est donc en partenariat avec la chambre d'agriculture que le premier drive fermier a ouvert en septembre 2012 à Eysines.

Le site internet est géré par la chambre d'agriculture (les agriculteurs ont une formation pour mettre en ligne leurs produits suivant la disponibilité).

**Le principe est simple :** le client commande ce qui l'intéresse, sans obligation de commander toute les semaines comme dans les AMAP. Les clôtures de commande ont lieu le mercredi et le vendredi le client récupère sa commande au Drive.

### Pourquoi un drive à Dagnac ?

Aujourd'hui nous avons 4 drives fermier : Eysines, Lormont, Gradignan et La Réole.

C'est plus de 300 commandes par semaine.

La chambre recherchait un petit village motivé par cette expérience.

Le drive c'est pour consommer local : nous aurons des œufs, poulets, légumes, canards, bœufs, miel, safran, fruits de saison (pas de banane ni d'orange) vin, fromages, jus de fruits etc ...

Des agriculteurs ont déjà pris contact avec nous mais n'hésitez pas à donner les coordonnées de la mairie si vous connaissez des agriculteurs susceptibles d'être intéressés par ce projet !

**Le drive fermier de Dagnac ouvrira ses portes courant 2015.**

**Pour toutes informations, visitez le site [www.drive-fermier.fr/33/](http://www.drive-fermier.fr/33/)**

## Vie du village

### Club de l'amitié :

**20/09 :** repas chez Marie pour fêter les anniversaires des anciens

**21 /09 :** loto à 14h30 à la salle des fêtes

**25/10 :** fête du piment d'Espelette Dancharia, 20€ tarif club et 50€ hors club

**26/10 :** loto à 14h30 à la salle des fêtes (cuisse de bœuf à gagner).

**02/11 :** marché de Noël avec uniquement des artisans comme exposants. Possibilité de se restaurer sur place avec un menu chaud à 10€ ((s'inscrire au 06.20.61.22.61)

**15 /11 :** journée de fête à l'ange bleu à Gauriaguet, 25€ et 60€ hors club

**20 /12 :** repas de Noël offert aux anciens avec un petit cadeau

**13/09 :** forum des associations à Dagnac



**14/09 :** ouverture de la chasse

**11/10 :** fête de la citrouille à Dardenac

**18/10 :** retour d'estive d'Annie



**19/10 :** portes ouvertes de Laurent Lescoutras (vigneron) à Faleyras

## Evènements

### VIDE GRENIER

Le club de l'amitié a organisé un vide grenier le **20 juillet** à la bergerie.

L'association des parents terribles a organisé le sien le **07 septembre** sur le parvis de la salle des fêtes.



### Concert au bi clown le 06/09



Chaque ambiance lors d'un concert très convivial !

### Infos commerces

Sylvie n'a pas eu assez de clients pour pouvoir continuer à vendre ses pizzas le jeudi sur Dagnac !

La p'tite poulette est en vacances et reviendra à partir du 16/09 !



## ECOLE

**Les TAP :** Vous trouverez le planning jusqu'à la Toussaint ainsi que Le règlement et les papiers d'inscription sur le site de la commune ([www.dagnac.fr](http://www.dagnac.fr)), rubrique école.

Pour cette première année, ils sont gratuits pour les familles mais même si cette réforme est accompagnée d'aide financière de l'Etat, elle représente un coût non négligeable pour la commune. Aussi nous ne pouvons garantir cette gratuité à l'avenir.

Malgré les mauvaises conditions climatiques de l'été, le chantier de remise en eau de la mairie et des écoles est terminé.

Des travaux de remise en état des salles de classes, des sanitaires des enfants et la récupération de deux anciens locaux dans la cour de l'école, ont permis d'optimiser les rangements des matériels nécessaires aux activités scolaires, aux TAP et aux produits d'entretien.

### Création d'une « école multisports » les mercredis après-midi :

La commune de Dagnac propose la création d'une école multisports le mercredi après-midi (hors vacances scolaires).

Cette école multisports de proximité est une passerelle vers les associations sportives du secteur.

Notre éducatrice professionnelle est **diplômée d'état**. Pour des séances de qualité, nous limitons chaque groupe à 12 enfants maximum

Les enfants découvriront ainsi tour à tour les sports de raquette, l'expression corporelle et gymnique ...

- **Le groupe des CP-CE1** aura sport de **12h30 à 14h** (les enfants de l'école apporteront leur pique-nique qu'ils mangeront entre 12h00 et 12h30).

- **Le groupe des CE2-CM1-CM2** aura sport de **14h30 à 16h**.

**Pour l'année : 70 euros** (pour les enfants de Dagnac, Grezillac, Guillac et Dardenac).

**Pour l'année : 80 euros** (pour les enfants hors communes).

Possibilité de régler en plusieurs fois.

**Renseignez-vous auprès de la mairie et remplissez votre bulletin d'inscription !** (ce projet ne se fera que s'il y a assez d'enfants inscrits.)



Dans le cadre de la création d'un relais jeune pour les 14-20 ans, nous organisons une soirée gratuite pour nos jeunes avec pizzas, jus de fruits et animations le **SAMEDI 04/10 à partir de 19h00** à la salle des fêtes de Dagnac.

Nous pourrions discuter des projets que nous souhaiterions mettre en place et échanger avec eux.

Nous vous transmettrons par courrier un bulletin d'inscription à cette soirée.

Si des habitants souhaitent participer à ce projet (par le biais de la musique, du dessin, ou autre...), toutes vos idées et coups de main sont les bienvenus (envoyez 1 mail en mairie avec vos coordonnées !).